



AD 2024 extraordinaire | 16 mars 2024

Point 4 : Planification pluriannuelle 2024 + 2025 – stratégie, objectifs et mesures – annexes

1 Sports de montagne

Stratégie (statique)					Planification pluriannuelle 2024 + 2025		
Axe	Objectifs	Définition de l'objectif	Degré de réalisation actuel	Réalisation d'ici à 2025	Objectif/mesures en lien avec la stratégie (axe/objectifs)	Mise en œuvre	
						2024	2025
1.1 Sports de montagne_sport populaire							
Le sport en montagne en tant que sport populaire est la principale activité du CAS. Le CAS est le prestataire d'activités sportives en montagne ainsi que de cours de formation et de perfectionnement de qualité. Le CAS est le référent en matière de sécurité dans les sports de montagne.	1.1.1: formation et perfectionnement	Les cours de formation et de perfectionnement présentent une qualité élevée dans toutes les disciplines de sports de montagne. 90% des participants évaluent les offres comme bonnes à très bonnes.	90%	✓	Le concept sur le sport populaire est établi et soumis à DJCC ainsi qu'à Swiss Olympic afin d'augmenter la segmentation et la concentration sur les groupes cibles.	X	
	1.1.2: courses	Une offre rentable de courses s'est établie en complément à celles des sections. Les excédents permettent de subventionner les cours de formation et de perfectionnement.	80%	✓	Développer l'offre de cours pour encourager les activités des sections et obtenir en même temps un degré élevé de couverture. Terminer l'élaboration d'un concept VTT, décision de la part des comités (CC) sur son application.	X	X
	1.1.3: sécurité	Le CAS fixe les normes de sécurité dans les sports de montagne et est consulté lors de toutes les discussions en la matière. Le thème de la sécurité fait partie intégrante de tous les cours.	100%	✓	Aucune mesure prévue		
	1.1.4: cheffe-s de courses	Le nouvel ERP à disposition des sections est une liste facile à utiliser qui présente le niveau de formation des cheffe-s de courses actuel le-s et potentiel le-s.	50%	✓	Terminer l'introduction du nouveau logiciel de gestion des courses et introduire le nouveau CMS, gestion donc directement possible par les préposé-e-s aux courses et qualifications des cheffe-s de courses visibles de manière autonome.	X	X
1.2 Sports de montagne_promotion de la jeunesse							
Fin 2025, la catégorie d'âge «Jusqu'à 22 ans» compte plus de 20 000 membres (actuellement 17 000)	1.2.1: enfants et familles	Les cours de formation et de perfectionnement pour l'alpinisme juvénile et l'alpinisme en famille sont étendus. 60% des sections disposent d'une personne formée en la matière, qui peut réaliser des activités spécifiques.	60%	!	Terminer l'identification de 2 à 4 groupes cibles principaux de la promotion de la jeunesse dans un concept et mettre en œuvre des mesures en ce sens	X	X
	1.2.2: Jeunesse et sport	Les heures-participants de jeunes qui utilisent les programmes de J+S ont augmenté de 20% par rapport à 2020.	60%	✓	Définir et adopter les structures de formation J+S avec l'OFSP et les principaux partenaires Terminer le manuel J+S sur l'alpinisme et la randonnée à ski	X	X
1.3 Sports de montagne_sports de compétition							
En 2025, les sports de compétition, y c. les sports d'élite, constituent une partie reconnue du CAS. La Suisse compte parmi les meilleures nations du monde.	1.3.1: succès sportif	D'ici à 2025, le CAS fait partie des deux meilleurs pays du classement des nations de Coupe du monde en ski-alpinisme et en escalade sur glace. En escalade sportive, il fait partie des douze meilleurs pays du classement des nations de Coupe du monde et deux athlètes sont parvenus à se qualifier pour les Jeux olympiques de Paris en 2024.	60%	!	L'élaboration d'un concept sur une structure de cadres durable et axée sur le succès est terminée et entièrement mise en œuvre pour soutenir au mieux les athlètes. Terminer la planification et le financement de l'aménagement intérieur du nouveau CNP et assurer durablement le bon fonctionnement concernant le financement et la climatisation. Créer une commission d'athlètes interdisciplinaire directement liée à l'Association centrale et élire ses membres (exigence Swiss Olympic).	X	X
	1.3.2: promotion du sport	Des concepts de promotion de la base à la pointe sont appliqués dans tous les sports de compétition du CAS pour tous les niveaux et catégories d'âge selon les prescriptions de l'Association centrale d'ici à fin 2025. Les prescriptions sont définies d'ici à fin 2021.	80%	✓	Un concept supérieur existe pour chaque sport de compétition sous forme numérique. Il comprend un schéma structurel, un concept sur les installations sportives, un concept médico-scientifique, un concept de formation, un concept sur les manifestations, un concept d'encouragement des athlètes, un concept de sélection et un plan d'entraînement cadre pour chaque discipline classée. Des séries de compétitions régionales sont mises en place pour former une base de sélection pour des compétitions nationales. Inclusion de la handi-escalade dans toutes les compétitions internationales et dans les championnats suisses; mise en place d'un système de cadres et de prise en charge en vue d'obtenir régulièrement des médailles au niveau international.	X	X
	1.3.3: transfert d'image	Le CAS est perçu comme organisateur de compétitions de sports de montagne et comme promoteur des sports de compétition. Le CAS est visible ou mentionné dans au moins 50% des articles.	70%	✓	Mise sur pied d'un concept pour augmenter la valeur ajoutée issue de la visibilité dans les sports de compétition pour le CAS. Permettre l'organisation de manifestations internationales en Suisse sans engagement financier du CAS, avec un effet mesurable sur l'ensemble de l'association : Escalade sportive - 1 Coupe du monde IFSC par année - 1 EYC ou EC par année Ski-alpinisme - 1 Coupe du monde ISMF par année - Championnats d'Europe ou du monde tous les 6 à 8 ans - collaboration stratégique avec la PuG tous les 2 ans Escalade sur glace - 1 Coupe du monde UIAA par année	X	X
1.4 Salles d'escalade							
L'escalade sportive en salle est perçue comme une partie du CAS.	1.4.1: offre	Les membres du CAS bénéficient de conditions préférentielles dans 80% des salles d'escalade de Suisse qui sont membres de la CIME.	20%	✗	Organisation d'un atelier avec l'ASSE, déduction de mesures concrètes	X	
	1.4.2: jeunes	Un enfant sur deux et un jeune sur deux qui possèdent un abonnement annuel dans une salle d'escalade sont membres du CAS.	20%	✗			
	1.4.3: formation et perfectionnement	Le CAS renforce ses compétences en escalade sportive en salle et dispose d'ici à 2025 d'au moins 15 offres de formation et de perfectionnement.	50%	✓	Proposer des cours supplémentaires d'escalade sportive en salle et se positionner comme prestataire compétent pour des cours d'escalade en salle.	X	X

2 Cabanes

Stratégie (statique)					Planification pluriannuelle 2024 + 2025		
Axe	Objectifs	Définition de l'objectif	Degré de réalisation actuel	Réalisation d'ici à 2025	Objectif/mesures en lien avec la stratégie (axe/objectifs)	Mise en œuvre	
						2024	2025
2. Cabanes							
La construction, l'exploitation et l'entretien durables des cabanes du CAS et de leurs accès sont garantis (économiquement, écologiquement et socialement).	2.1 Finances	D'ici à 2025, les recettes nettes du fonds des cabanes se montent au moins à 4,5 millions de francs par année (2019: 3,3 mio). Une part aussi grande que possible provient des dons.	30%	!	Les recettes de la collecte de fonds se montent à au moins 2,5 mio nets d'ici à 2025. Les besoins en ressources à long terme pour la construction des cabanes (du côté du fonds des cabanes et des sections) sont connus plus précisément et des mesures de garantie à long terme sont examinées. La fourchette de prix des nuitées est nettement mieux respectée, surtout pour ce qui est de la différence de prix entre membres et non-membres.	X	X
	2.2 Exploitation	D'ici à fin 2022, le CAS dispose d'une stratégie pour une exploitation économiquement et écologiquement durable des cabanes, et applique des mesures concrètes dès 2023.	30%	✓	Réalisation des objectifs définis d'ici à 2025, définition de nouveaux objectifs d'ici à 2030.	X	X
	2.3 Construction	Toutes les rénovations et transformations/nouvelles constructions des cabanes s'axent sur la norme de la directive concernant la construction des cabanes.	100%	✓	L'accompagnement des projets de construction des sections est garanti.	X	X
	2.4 Marketing	D'ici à 2025, 90% des cabanes gardiennées travaillent selon un concept fondé sur le manuel de marketing pour les cabanes du CAS et permettent de réserver des nuitées via le système de réservation en ligne des cabanes (SRLC).	50%	!	Déploiement du SRLC 2 d'ici à fin 2024 en obtenant une satisfaction élevée des utilisateurs.	X	
	2.5 Chemins d'accès aux cabanes	D'ici à 2025, 80% des cabanes ont conclu un accord avec les autorités concernant la construction, l'exploitation et l'entretien des chemins d'accès.	20%	✗			

3 Environnement

Stratégie (statique)					Planification pluriannuelle 2024 + 2025		
Axe	Objectifs	Définition de l'objectif	Degré de réalisation actuel	Réalisation d'ici à 2025	Objectif/mesures en lien avec la stratégie (axe/objectifs)	Mise en œuvre	
						2024	2025
3. Environnement							
Le CAS est l'interlocuteur pour les questions liées à l'utilisation et à la protection des montagnes, et il s'engage pour une pratique des sports de montagne qui soit proche de la nature.	3.1 Protection du climat	D'ici à début 2022, le CAS dispose d'une stratégie climatique à long terme et applique, sur la base de cette stratégie, des mesures concrètes dans les trois domaines de l'information, de l'adaptation et de la réduction.	40%	✓	Mise en œuvre continue de la stratégie climatique Clôture de l'ensemble des études sur les cabanes en 2050, remise de perspectives d'avenir et de recommandations d'action pour des adaptations du règlement des cabanes / de la directive sur la construction des cabanes. Extension des énergies renouvelables vs protection du paysage; suivi actif des principaux dossiers qui concernent des projets dans des paysages intacts.	X	X
	3.2a Formation sur l'environnement	Les aspects environnementaux font partie intégrante des objectifs de formation de toutes les offres de formation du CAS.	80%	✓	Mise en œuvre continue et développement des éléments existants	X	X
	3.2b Formation sur l'environnement	Projet Connaître les Alpes: chaque année, 30 classes effectuent des semaines de projet sur le thème de la formation au développement durable dans des cabanes du CAS de différentes régions.	50%	!	Augmenter la participation en accroissant la promotion sur les canaux du CAS, améliorer le soutien logistique et évent. financier accordé par le Secrétariat administratif.	X	X
	3.3 Protection du paysage et développement durable	D'ici à 2022, le projet pilote des villages d'alpinistes dans les Grisons est réalisé, évalué et la structure organisationnelle ainsi que le financement sont clarifiés à plus long terme. D'ici à 2025, au moins un village en dehors des Grisons obtient le label «Village d'alpinistes».	60%	✓	Assurer le financement jusqu'en été 2027, obtention du label par deux autres villages d'ici à fin 2025.	X	X
	3.4a Libre accès	Le réseau d'itinéraires dans les zones fédérales de protection de la faune est complété de manière ciblée avec des itinéraires classiques de randonnée à ski, il subsiste une certaine liberté pour emprunter ces itinéraires alpins. Pour les disciplines d'été, seul un petit nombre de nouvelles restrictions, proportionnées, sont édictées dans les zones fédérales de protection de la faune et les zones de tranquillité communales et cantonales.	50%	!	Suivi actif et influence aux niveaux cantonal et national dans les dossiers importants.	X	X
	3.4b Libre accès	Sur la base des expériences réalisées lors du projet pilote de représentant régional du libre accès dans l'Oberland bernois, un concept est établi d'ici à fin 2022 pour une représentation politique des intérêts et une influence au niveau régional.	10%	✗			
						Respecter le cadre budgétaire pour l'exposition d'art 2025, générer un fort écho positif au sein du CAS et en dehors.	X

4 Finances & Services

Stratégie (statique)					Planification pluriannuelle 2024 + 2025		
Axe	Objectifs	Définition de l'objectif	Degré de réalisation actuel	Réalisation d'ici à 2025	Objectif/mesures en lien avec la stratégie (axe/objectifs)	Mise en œuvre	
						2024	2025
4.1 Modèles d'affiliation							
Les modèles d'affiliation correspondent aux évolutions sociales et aux besoins des adeptes de sports de montagne, qui ont changé.	4.1.1 Formes et modèles d'affiliation	Les formes et modèles d'affiliation sont examinés et, si la majorité des sections sont d'accord, ils sont introduits.	50%	✓	Nouveau pas de mesures en raison du report de la révision des statuts		
4.2 Prestations et finances							
D'ici à 2025, l'Association centrale dispose d'un catalogue de prestations clair sur ce qu'elle fait. Les offres sont axées sur ce catalogue.	4.2.1 Focalisation	Sur la base de la stratégie, la gamme de prestations de l'Association centrale est examinée, rectifiée et standardisée. Le catalogue de prestations adapté est adopté par le CC d'ici à fin 2023 et mis en œuvre d'ici à fin 2025.	10%	!	Analyse complète du catalogue de prestations actuel disponible, grâce au relevé de la situation actuelle de toutes les prestations de l'Association centrale vis-à-vis de tous les groupes cibles, avec les coûts, l'importance et la fréquence. Révision du catalogue de prestations dans le cadre d'un groupe de travail avec des sections	x	x
	4.2.2 Ressources financières	Jusqu'à fin 2025, des fonds libres à hauteur de 1,5 mio de francs sont générés chaque année pour des projets et investissements stratégiques.	100%	✓	Maintenir une hausse continue du nombre de membres d'au moins 2000 à 3000 personnes par année.	x	x
	4.2.3 Conseil juridique	D'ici à 2022, un service juridique professionnel est mis en place à l'Association centrale et se tient à disposition des sections et du Secrétariat administratif pour des conseils juridiques.	100%	✓			

5 Marketing

Stratégie (statique)					Planification pluriannuelle 2024 + 2025		
Axe	Objectifs	Définition de l'objectif	Degré de réalisation actuel	Réalisation d'ici à 2025	Objectif/mesures en lien avec la stratégie (axe/objectifs)	Mise en œuvre	
						2024	2025
5. Marketing							
Axe Le marketing et les publications sont orientés vers l'avenir et numérisés là où cela est pertinent.	5.1 Communication	Le CAS communique activement, de manière moderne et pratique le cross-média. Les sous-objectifs suivants sont réalisés: •L'organisation et les processus de la communication sont définis. •90% des membres sont satisfaits de la communication de l'Association centrale. •Le nombre de visites du site Internet a augmenté de 30%. •Les coûts nets de la revue ont diminué d'au moins 30%. Le concept de communication est établi d'ici au début 2021 et appliqué d'ici à mi-2022.	80%	✓	Désormais, aucune mesure en raison du paquet de mesures d'économie		
	5.2 Portail des courses du CAS	Le Portail des courses du CAS est connu dans toute la Suisse comme une plateforme centrale pour la planification, la réalisation et l'évaluation/partage de courses. Il compte 100 000 utilisateurs enregistrés. Des partenariats sont examinés pour le développement ultérieur.	100%	✓	Etoffer en continu de l'actuel Portail des courses et de l'application du CAS		x
	5.3 Editions	Les publications sont axées sur les ouvrages de formation, les guides d'escalade et les guides présentant une sélection d'itinéraires. Les Editions rentrent dans leurs frais.	100%	✓			
	5.4 Commercialisation	Le concept de commercialisation du CAS est mis en œuvre et les paquets de sponsoring sont vendus à des partenaires adéquats.	60%	!	Maintenir les fonds de sponsoring au niveau actuel (1,5 million)		x

6 Collaboration

Stratégie (statique)					Planification pluriannuelle 2024 + 2025		
Axe	Objectifs	Définition de l'objectif	Degré de réalisation actuel	Réalisation d'ici à 2025	Objectif/mesures en lien avec la stratégie (axe/objectifs)	Mise en œuvre	
						2024	2025
6. Collaboration							
L'Association centrale soutient les sections dans leur travail bénévole.	6.1 Recrutement	D'ici à fin 2023, des mesures sont définies et appliquées pour motiver, former et soutenir les bénévoles, et leur témoigner de la reconnaissance.	10%	✗	Etablir une analyse des besoins et examiner des mesures concrètes	x	x
	6.2 Standardisation	L'Association centrale définit avec les sections des processus administratifs uniformes et des outils d'aide pour la présence en ligne. Elle les soutient pour mettre en place ces processus.	50%	✓		x	x